

## [COMMUNIQUÉ DE PRESSE]

# Sartrouville applique les mesures pour freiner la progression du COVID-19 et propose des solutions de garde pour le personnel de santé et de sécurité

***Sartrouville, le 13 mars 2020 – Suite aux annonces du Président de la République, la Ville s'organise pour mettre en œuvre les mesures annoncées hier soir.***

La cellule de crise activée depuis plus de deux semaines s'est de nouveau réunie aujourd'hui pour coordonner l'application des décisions annoncées hier soir par le Président de la République, visant à ralentir la progression du COVID-19.

Dans le contexte de fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées dès lundi 16 mars, la priorité de la Ville est de tout mettre en œuvre, conformément aux prescriptions de l'Etat et des autorités sanitaires, pour faciliter le quotidien et la mobilisation du personnel de santé, ainsi que les pompiers et la police résidant sur la commune de Sartrouville, et/ou travaillant à Sartrouville, en défaut de mode de garde. Les solutions mises en place sont les suivantes :

- **Pour les enfants de moins de 3 ans :** prendre attache avec le service petite enfance 01 61 30 50 20 ou par email : [petiteenfance@ville-sartrouville.fr](mailto:petiteenfance@ville-sartrouville.fr)

Le service évaluera en fonction du nombre de demande, la mise en place d'un accueil éventuel d'un établissement de petite enfance.

De plus, un courrier va être adressé à l'ensemble des assistants maternels pour qu'ils se manifestent auprès du relais assistants maternels afin de communiquer sur leurs places disponibles. Les familles intéressées devront contacter le service petite enfance de la ville.

- **Pour tous enfants scolarisés,** contacter Sartrouville animation au 01 82 04 02 80 **ou par email :** [contact@sartrouville.ifac.fr](mailto:contact@sartrouville.ifac.fr)

En fonction des demandes, Sartrouville animation dimensionnera l'équipe dédiée et le nombre de sites à ouvrir pour accueillir les enfants sur une amplitude d'horaire de 10 heures, dans le respect des recommandations nationales réceptionnées ce 13 mars 2020, où seuls des accueils de loisirs **de moins de 10 mineurs pourront être ouverts au bénéfice d'enfants dont les parents exercent des missions à caractère prioritaire** (santé/ sécurité). Un justificatif de domicile /et ou attestation d'employeur sera demandé.

Par ailleurs, le Sartrouville Information Jeunesse lance un appel à candidature auprès des jeunes en capacité de réaliser des gardes d'enfants. Les familles peuvent se rapprocher du SIJ au 01 39 13 24 11.

Les établissements scolaires prendront attache des familles pour leur transmettre les informations relatives à la mise en place de la continuité pédagogique. Le site internet de la Ville en sera également le relais.

**S'agissant de l'élection municipale,** toutes les dispositions sont prises pour assurer la sécurité sanitaire des électeurs et des personnes qui tiendront les bureaux. Les responsables des bureaux veilleront à

l'application des gestes barrières de précaution et à ce que les personnes fragiles puissent voter rapidement, que des désinfections régulières soient effectuées et que du gel hydro-alcoolique et du savon soient disponibles.

Par ailleurs, l'ensemble des activités et manifestations culturelles et sportives sont annulées à compter d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre. La Maison de la famille, les équipements sportifs (centre aquatique de la Plaine, gymnases, terrains de sport), culturels (Ecole municipale des arts, médiathèque, bibliothèque Stendhal) vont également être fermés dès aujourd'hui.

Les patients du centre municipal de santé Yves-Culot pourront bénéficier de consultations en télémedecine dès la semaine prochaine.

Les personnes figurant sur la liste des personnes vulnérables feront l'objet d'un suivi téléphonique particulier, avec notamment le rappel des consignes à respecter.

Enfin, les entreprises et commerces du territoire ont la possibilité de se tourner vers le GEBS et la Ville afin que des solutions adéquates puissent être trouvées pour le maintien de leur activité.

*Dans ce contexte exceptionnel, la Ville met tout en œuvre afin de coordonner les actions et informer du mieux possible ses habitants. La municipalité compte aussi sur la solidarité de chacun, notamment envers les personnes isolées.*

#### **A propos de la ville de Sartrouville**

Située à 15km à l'ouest de Paris, dans la partie nord de la Boucle de la Seine, Sartrouville est la 2<sup>e</sup> ville des Yvelines par sa population (53.000 habitants). Elle bénéficie d'une situation géographique attractive à proximité de pôles d'emplois importants de la région parisienne (La Défense, Cergy-Pontoise) ainsi qu'une très bonne desserte routière et ferroviaire (Gare RER et Transilien). Avec des équipements publics et des services à la population de qualité, Sartrouville est de plus en plus appréciée des familles pour ses infrastructures, ses animations et son cadre de vie.

**Contact presse : Sophie Aumon - 01 30 86 39 60 / 06 63 30 71 00 – Jennifer Giroud-Collet – 01 30 86 85 37 comm@ville-sartrouville.com**